



Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2010

Publication : 04/02/2010

EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 Janvier 2010

DOSSIER N° 3 :

AFFECTATION ANTICIPEE DU
RESULTAT DU BUDGET ANNEXE
DU CIMETIERE AU TITRE DE
L'EXERCICE 2009

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Janvier 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, MME RAUZY, M. PRIGENT, MME SALIN, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : MME TRAORE (à MME CAZAURANG), MME MACERON (à M. BLADOU), M. BARRIER (à MME DESON), MME ROCHARD (à M. PRIKHODKO)

Absent : M. Michel VINCENT (pour les dossiers N° 1 à 5)

Secrétaire : MME THIBAudeau

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2010

**DOSSIER N° 3 : AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT DU BUDGET
ANNEXE DU CIMETIERE AU TITRE DE L'EXERCICE 2009**

RAPPORTEUR : M. ZIMMERMANN

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, décide de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

→ **Résultat de la section d'exploitation à affecter**

Résultat de l'exercice :	Excédent :	8 225,28
	Déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :	Excédent :	7 480,74
	Déficit :	
Résultat de clôture à affecter : (A1)	Excédent :	15 706,02
	Déficit :	
	(A2)	

→ **Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent :	
	Déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) /	Excédent :	
	Déficit :	
Résultat comptable cumulé :	Excédent :	
	Déficit :	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		
Recettes d'investissement restant à réaliser :		
Solde des restes à réaliser :		
(B) Besoin (-) réel de financement (D001)		
Excédent (+) réel de financement (R001)		

→ **Affectation du résultat**

Résultat excédentaire

En couverture du besoins réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recettes budgétaire au compte R 1068)	
En excédent reporté (recette budgétaire au compte R 001)	
En excédent reporté à la section d'exploitation (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R 002 du budget N+1)	15 706,02
Résultat déficitaire (A2) en report , en compte débiteur (recette non budgétaire au cpte 119 / déficit reporté à la section d'exploitation D 002)	

→ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section d'exploitation		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 15 706,02 €	D001 : solde d'exécution N-1	R001 : solde d'exécution N-1 R1068 : Autres réserves

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE

Fait et délibéré le 26 Janvier 2010

LE MAIRE,



Patrick BOBET